



A.M.O.P.A.
*Association des Membres
de l'Ordre
des Palmes Académiques*
Section des Alpes-Maritimes



****BULLETIN D'AVRIL 2019****

**Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Alpes-Maritimes**

**COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

*Tenue le jeudi 27 février 2019
au Centre International de Valbonne*

Ouverture de la séance à 10 h 15 dans la Salle des actes du Lycée, par Monique Apréa, présidente de la section des Alpes Maritimes. Elle souhaite la bienvenue aux participants, remercie M. Eric Petit, Proviseur du lycée pour l'accueil de l'AMOPA à l'occasion de ses travaux annuels.

Une feuille de présence est mise en circulation pour émargement.

Nombre de présents : 29

Désignation d'un secrétaire de séance : **Prosper MAMAN** à l'unanimité.

La présidente commence par rappeler les dispositions de l'article 9.5 de notre Règlement intérieur, chaque membre adhérent a droit à une voix; les sympathisants assistent mais ne votent pas. Les décisions sont prises à la majorité des présents. Les votes se font à main levée, sauf si un vote à bulletin secret est demandé par un participant

L'ordre du jour suivant publié sur le Bulletin de septembre 2018 est projeté à l'écran.

- Rapport d'Activité et financier pour 2018 : débats et votes
- Soirée de gala des 3 Ordres
- Actions en faveur de la Jeunesse
- Activités futures de la Section
- Questions diverses

Il est approuvé à l'unanimité.

Avant de passer au 1^{er} point de l'ordre du jour, la Présidente lit un texte concernant les vérifications à réaliser par les commissaires aux comptes. L'AMOPA Nationale nous demande que les écritures comptables soient contrôlées une à une par les vérificateurs aux comptes.

****Point n°1 – Rapport d'activités et morale pour l'exercice 2018****

En 2018, le Bureau a eu le souci de multiplier les actions d'animation malgré des difficultés d'organisation. **Le tableau suivant est projeté à l'écran, la Présidente le lit :**

*** Activités prévues ***

*** VENDREDI 26 AVRIL 2019 ***

RAPPEL : NUIT DES PALMES ACADEMIQUES

Et des Ami(es) de la SMLH et de l'ONM

A L'AUBERGE « LOU CASTELET » de Carros

A PARTIR de 19h30'

Présentation dans le Bulletin de janvier

*** VENDREDI 10 MAI 2019 ***

Visite Guidée de l'Observatoire de Calern

Par J-P Rivet, Directeur du centre

À partir de 10 h, suivie d'un repas à l'Auberge de Caussols.

Présentation dans ce Bulletin

*** SAMEDI 15 JUIN 2019 ***

Visite Guidée de Bordighera

Par Luc Lanlo

À partir de 10 h,

suivie d'un repas dans un restaurant renommé de Bordighera

Présentation dans ce Bulletin.

*** SAMEDI 29 JUIN 2019 ***

Cérémonie de Remise de Prix

aux Lauréats des Concours Littéraires de l'AMOPA

au Centre Internationale de Valbonne

à partir de 14h30'

Ceux qui voudraient y assister doivent se faire connaître avant le 17 juin 2019.

*** MERCREDI 10 OCTOBRE 2019 ***

Conférence « De la Régence d'Alger à la Conquête française »

Par Albert Apréa

À la « Maison du Combattant » d'Antibes à partir de 10 h.

Suivie d'un repas convivial au « Cercle Mixte de la Gendarmerie ».

Présentation dans ce Bulletin

****AMOPA – Section des Alpes-Maritimes****

Présidente Fondatrice : Jacqueline Perron

Secrétaire Générale de l'IA de Nice (1972-1981)

Présidents de la section :

4 Inspecteurs d'Académie successifs :

- André Grossetête (1981-1984)
- Robert Giannoni (1984-1994)
- Jean Martinez (1994 – 2000)
- Gérard Blanchard (2000 – 2001)

Présidents élus :

- Robert Laroche – Prov. H (2001 – 2002)
- Robert Giannoni – IA H (2002 – 2010)
- Monique Apréa (2010 – 2018)

**« Bureau élargi » de la section des A-M
élu le 15 février 2018**

Présidente : Monique Apréa

Vice-président : Jean-Pierre Rivet

Secrétaire départemental : Prosper Maman

Secrétaire départemental-adjoint : Francis Cantariti

Trésorier départemental : Albert Apréa

Trésorier-adjoint : Christian Lavaux

Membres Associés :

Monique Daumasson
Elisabeth Doucement
Christian Guérin du Marteray
Sylvie Savary

Adresse *Le Sylvana –*
72, Bd Wilson – 06600 Antibes
Tél. : 04.92.93.94.88
mel amopa.06@wanadoo.fr

Directeur de publication : Monique Apréa

Rédaction et réalisation : Albert Apréa

Les photos publiées le sont avec l'accord des intéressés.

**Bulletin transmis gratuitement à tous les adhérents
et Sympathisants**

**Vous avez reçu par courrier postal l'Appel à cotisation pour l'année 2019.
Beaucoup l'ont déjà acquittée. Faites-le sans tarder si vous ne l'avez pas encore fait.**



ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

En 2018, **2017,56€** lui ont été consacrés pour récompenser **52** élèves de tout niveau, du CM1 à la Terminale, pour les œuvres littéraires, poétiques, ou les Nouvelles qu'ils nous ont fait parvenir.

Nous comptons fermement sur le plus large soutien possible. Si tout le monde donnait quelques Euros cela suffirait à constituer une belle cagnotte. Merci pour votre générosité.

Quelques adhérents nous ont déjà fait parvenir leur contribution ; ils ne sont bien sûr pas concernés.

La Présidente,
Monique Apréa

Don pour la Jeunesse :.....€ (Ci-joint chèque à l'ordre de « AMOPA section des Alpes-Maritimes »)

Nom – Prénom du donateur :.....

ACTIVITÉS	DATE	Participants
Conférence « Le Baroque dans le Bel Canto et l'Opéra italien au XVIII ^e siècle » par A. Apréa au LP de Croisset	Merc. 17 Janv.	28
A.G. annuelle avec renouvellement des instances dirigeantes de la section suivie d'un déjeuner au	Jeu. 15 Févr.	29
Conférence « Avons-nous pollué l'Espace » Par J-P Rivet au LP Escoffier suivi d'un repas convivial	Merc. 14 Mars	28
NdP et des Ami(e)s de la Légion d'Honneur, de l'O.N.M. et des Médailles Militaires à l'Auberge Lou Castelet	Vend. 13 Avr.	63
Voyage en Algrave – Longue préparation mais inscriptions vraiment peu nombreuses et donc annulation		
Excursion à Draguignan organisée par Sylvie Savary	Sam. 12 Mai	11
Journée de l'Amitié à Maussane organisée par la section du Gard	Vend. 1 ^{er} Juin	5
Cérémonie pour les Lauréats des Concours Littéraires avec élèves récompensés, enseignant et parents au C.I.V.	Sam. 23 Juin	98
Visite guidée du village de Gorbio et déjeuner à l'Auberge « Le Beau Séjour » organisée par Luc Lanlo	Sam. 30 Juin	28
Conférence « Les Tapisseries de la Dame à la Licorne » par Elisabeth Doucement au lycée Masséna suivie d'un repas convivial dans un restaurant du Vieux Nice	Merc. 10 Oct.	24
Conférence « l'Afghanistan » par le Lt/Colonel Gérald Lacoste au LP de Croisset suivi d'un repas convivial	Merc. 21 Nov.	11
Cérémonies de remise d'insignes pour la promotion du 14 juillet 2018 au C.I.V.	Sam. 8 Déc.	95
Cérémonies de remise d'insignes pour la promotion du 14 juillet 2018 au C.I.V.	Sam. 15 Déc.	85
		357

La présidente fait donc remarquer que 375 personnes au total ont participé à nos activités. Il y en avait eu 475 en 2017.

Cette désaffection est inquiétante. Le bureau fait des propositions au mieux des possibilités de la section. Nos adhérents se dispersent très vraisemblablement sur beaucoup d'autres possibilités hors de la section.

Ceux qui sont présents à cette A.G. sont des fidèles de ce que nous faisons ; espérons que les autres liront ce Procès-Verbal et qu'il y ait un net ressaisissement

Certaines propositions très intéressantes n'ont pu être réalisées faute de candidats comme, par exemple, le circuit en Algarve

Pour 2019 le Bureau est décidé à mettre l'accent encore plus sur les actions en faveur de la jeunesse qui apportent de grandes satisfactions et font rayonner la section auprès des parents des élèves participants à nos concours littéraires, auprès de leurs enseignants et des autorités du département qui ne manquent jamais d'assister à la cérémonie de remise de prix que nous organisons.

Pour faire face à ces dépenses un appel aux dons pour la jeunesse figure dans le Bulletin de janvier, avec hélas ! peu de résultats pour l'instant.

La présidente signale que conformément à notre règlement intérieur, le Bureau Élargi de la section s'est réuni 3 fois depuis l'AG 2017 : le mercredi 30 mai, le jeudi 20 septembre et le mercredi 5 décembre.

La Présidente lit ensuite un point très important :

Le C.A. National dans sa réunion du mercredi 14 février 2018 a modifié et voté à l'unanimité les modalités de gestion des Reçus Fiscaux. Le Conseil a exprimé la volonté d'un traitement identique des sections constatant que certaines demandaient une prise en charge de frais multiples et variés alors que d'autres ne demandaient rien et n'avaient donc pas recours à cette possibilité de défraiement de frais engagés dans le cadre d'activités liées à l'utilité publique et ce en application de l'article 17 de la loi du 29 décembre 2016.

Sur proposition du trésorier national Alain Célérier, le C.A. National a donc décidé unanimement au cours de cette réunion que cette notion de Reçus Fiscaux prioritairement assujettis à une activité ARUP pouvait légalement être élargie à la prise en compte des frais engagés pour participer aux actions nationales, régionales ou départementales et aux A.G. nationales de l'AMOPA .Il a ajouté :« Il y a ceux qui organisent les manifestations et qui ont droit à cette compensation financière et ceux qui se contentent d'y assister et qui évidemment n'y ont pas droit ».

Ces dispositions s'appliquent à tous les membres de la section. Voilà un encouragement non négligeable à organiser une activité quelle qu'elle soit : conférence, sortie, excursions, etc...

La Présidente indique également qu'au cours du Congrès nationale qui se tiendra à la Grande Motte ; le quart des membres du C.A. National (soit 6 personnes) devra être renouvelé.

Elle remercie très vivement les membres du Bureau et tous ceux qui l'ont aidée durant cette année, en particulier les chefs d'établissement qui nous ont accueillis et mis leurs installations à notre disposition.

Pour terminer, elle invite l'assistance à se recueillir un instant en souvenir de fidèles adhérents disparus depuis notre dernière A.G., personnes que nous avons bien connues car elles ont participé durant de nombreuses années à nos activités.

Apréa Robert
Bernard Alain
Gilly René
Granier Simon
Kilque Albert
Pouzol Henri

Elle donne ensuite la parole à l'assistance pour une discussion avant de mettre ce rapport aux voix.

Aucune remarque n'est faite.

Ce rapport est adopté à l'unanimité à main levée.

Point n°2 – Rapport financier pour l'exercice 2018

Tout d'abord, Albert Apréa revient sur les règles des reçus fiscaux pour rappeler que le dispositif étant plutôt complexe, il sera centralisé au niveau du Bureau *stricto sensus*.


- Il projette ensuite le Bilan Financier 2018 et l'explique point par point.
- Le tableau suivant le résume :

BILAN FINANCIER POUR L'EXERCICE 2018			
	RECETTES	DEPENSES	BILAN
ACTIVITES (Conférences, Excursions, AG, Bureau, etc...)	12 512,50	11 015,65	1 496,85
Actions en faveur de la Jeunesse (Concours Littéraires + AMOPA/AFDET)		1 958,18	-1 958,18
CONSOMMABLES		724,53	-724,53
EQUIPEMENT		1 334,04	-1 334,04
AFFRANCHISSEMENTS	246,34	643,05	-396,71
FRAIS DE PUBLICATION		2 708,54	-2 708,54
FRAIS DE DEPLACEMENTS, REPRESENTATIONS		103,83	-103,83
FRAIS BANCAIRE BANQUE POSTALE		10,00	-10,00
Internet/Téléphone Fixe		402,36	-402,36
Téléphone Mobile		422,32	-422,32
Journée de l'Amitié	705,00	741,00	-36,00
Réfection du siège national - participation de la section	220,00	260,00	-40,00
			0,00
BILAN DE LA GESTION 2018	13 683,84	20 323,50	-6 639,66
BILAN COTISATIONS	11 507,00	11 447,00	60,00
RISTOURNE 2017/2018	3 636,00		3 636,00
DONS A LA SECTION	272,00		272,00
DONS pour la Jeunesse	692,00		692,00
Subvention du Conseil Départemental	1 500,00		1 500,00
BILAN DE L'ANNEE 2018	17 607,00	11 447,00	-479,66
Solde au 1er Janvier 2018	6 832,38		6 832,38
Solde au 1er Janvier 2019 (6832,38 - 479,66)	6 352,72		6 352,72
Solde réparti de la manière suivante			
SMC ANTIBES compte "Amopa section des Alpes-Maritimes"			6 344,75
Caisse			7,97
TOTAL			6 352,72
Total des Adhérents cotisants pour 2018			
			365
Nouveaux			
			10 sur 365
Nombre d'impayés au 31-12-18 - 1 an de retard			
			83
Nombre d'impayés au 31-12-18 - 2 ans de retard			
			26*
Correspondance assurée en 2019 auprès de			
			339
<small>*Radiés 31/12/18</small>			

2017	2016	2015	2014	2013
327	333	356	365	363
22 sur 327	14 sur 333	42 sur 356	31 sur 365	24 sur 363
41	41	47	37	36
23*	23*	24*	17*	19*
368	374	403	402	399
<small>*Radiés 31/12/17</small>	<small>*Radiés 31/12/16</small>	<small>*Radiés 31/12/15</small>	<small>*Radiés 31/12/14</small>	<small>*Radiés 31/12/13</small>

Il fait remarquer une perte d'effectifs de la section (-29/2017 et -60/2013) mais en proportion bien moindre que celle enregistrée nationalement.

Puis il projette et commente le Rapport des Vérificateurs aux comptes :



A.M.O.P.A.
Association des Membres
de l'Ordre
des Palmes Académiques
Section des Alpes-Maritimes
Le Sylvana - 72, Bd Wilson
06600 - Antibes
Tél. : 04.92.93.94.88
mail : amopa.06@orange.fr

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2018
Remplace celui effectué mardi 15 janvier 2019

Nous soussignés, **Rossetti Laurence et Jean-Pierre Debrabant**, membres de la section AMOPA des Alpes-Maritimes, avons été désignés par l'Assemblée Générale de cette section tenue le 15 février 2018, pour contrôler et vérifier les recettes et dépenses de la section pour l'année 2018 ainsi que le bilan arrêté au 31 décembre de cette même année.

Ce jour, mardi 15 janvier 2019, **Albert Apréa**, trésorier départemental, nous a communiqué le bilan et les comptes pour l'année 2018.

Il a tenu à notre disposition toutes les données essentielles, notamment :

- Les pièces justificatives se rapportant à chaque dépense ou recette enregistrée,
- Les relevés mensuels du compte bancaire et du compte postal.

Il nous a fourni le détail de la comptabilité opération par opération, avec rapprochement bancaire sur un bilan général établi par chapitre.

De l'examen de ces documents, il ressort les observations suivantes :

- **Le solde de fin d'exercice 2017 s'élevait à +6832,38€** (publié au Bulletin d'Avril 2018).
- La balance Recettes/Dépenses, sans apport des cotisations ou autres ressources est de **-6639,66€**
- **Cotisations encaissées : 11 507,00€**
- **Cotisations reversées : -11 447,00€**
- Les Ristournes sur cotisations versées par le siège national s'élèvent à **3636,00€**
- Il y a eu **272,00€** de Dons à la section et **692,00€** de Dons pour la Jeunesse
- Une Subvention du Conseil Départemental de **1500,00€**
- **Le solde de fin d'exercice 2018 est donc de : 6352,72€**
- **Le bilan général de l'année fait donc apparaître un solde négatif de -479,66€**
- **Le solde de fin d'exercice 2018 est réparti de la façon suivante :**


S.M.C. Antibes Compte « AMOPA section des A-M »	6344,75
Caisse	7,97
TOTAL	6 352,72

Christian Lavaux, trésorier-adjoint de la section a également participé à cette vérification.


Après vérifications, nous certifions donc la sincérité et la régularité de la comptabilité de la section AMOPA des Alpes-Maritimes pour l'année 2018 dont le bilan est présenté en annexe.

Fait le 26 février 2019


Christian Lavaux
Trésorier-adjoint




La Présidente départementale,
Monique Apréa



Laurence Rossetti,



Jean-Pierre Debrabant,



Fait en 5 exemplaires

Il fait remarquer que ce rapport établi initialement le 15 janvier sans vérifications point par point des diverses opérations était inexact et a dû être repris le 26 février ; la vérification point par point souhaité par le national permet surtout de détecter des erreurs toujours possibles.

Albert Apréa indique que la situation financière du Siège subit la diminution globale des effectifs et aussi une grosse dépense imprévue : la réparation de la façade de l'immeuble estimée à 65.000 € .

Il appelle tous les adhérents à faire un don pour les actions en direction de la jeunesse, en établissant un chèque à l'ordre de « **AMOPA section des Alpes-Maritimes** » sur le document publié dans le Bulletin de janvier.

Le Rapport Financier est alors soumis à la discussion puis au vote de 'assistance
Aucune remarque importante

On vote donc sur la motion suivante projetée à l'écran :

- **Au vue du bilan détaillé de la comptabilité de la section pour l'exercice 2018 projetée à l'écran et ayant entendu toutes les explications demandées auxquelles le trésorier départemental a répondu,**

- **Au vue également du rapport des Vérificateurs aux comptes projeté à l'écran qui attestent de la sincérité et de l'exactitude de ce bilan,**
- **Nous donnons Quitus au trésorier pour sa gestion financière de l'exercice 2018.**

Motion adoptée à main levée à l'unanimité.

****Point n°3 – Vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2019****

Avant de recueillir les candidatures, la Présidente rappelle les clauses définies ci-dessus quant à la manière de procéder.

Elle demande ensuite qui est candidat dans ces conditions.

- **Jean-Paul Weber**, présent dans la salle propose sa candidature.
- La présidente déclare que **Laurence Rossetti**, ancienne membre du Bureau qui ne peut plus assurer cette tâche pour des raisons d'absences intermittentes de la région, nous a fait connaître sa candidature par mel.

Aucun autre candidat ne se présentant, on vote sur ces 2 noms.

Accord unanime à main levée.

****Point n°4 – Activités futures de la section et questions diverses****

La présidente rappelle les activités suivantes annoncées dans le Bulletin de janvier :

- Vitesse de la lumière le 6 mars 2019 par J-P RIVET Maison du Combattant Antibes
- Nuit des Ordres 26 avril Lou Castellet à Carros

Elle propose :

- Une visite guidée par Jean-Pierre Rivet de l'observatoire de Calern le vendredi 10 mai en autocar pour ceux qui le souhaitent, avec départ et retour devant le lycée Thierry Maulnier à Nice la Plaine.
- Une visite guidée de Bordighera par Luc Lanlo le samedi 15 juin, avec départ et retour devant le lycée Thierry Maulnier à Nice la Plaine.

Elle indique qu'une journée de l'amitié doit être organisée par la section du Vaucluse début mars, très probablement en milieu de semaine. Les informations nécessaires vous seront communiquées lorsqu'elles nous parviendront.

Des propositions de conférences sont faites par des participants présents :

Pierre Oliviero propose une conférence sur Jean Bouin ; elle nous a déjà été faite avec peu de participants malheureusement.

Michel Prospéri propose une conférence sur l'Afghanistan ; une conférence sur ce thème nous a été faite en novembre dernier avec encore moins de participants !...

Nelly Nuns propose une conférence sur les « *surprenantes expressions vocales dans le monde* »

Proposition retenue. Reste à en fixer la date, fin 2019 ou 2020.

Aucune autre question n'étant soulevée et tous les points à l'ordre du jour ayant été débattus, la Présidente lève la séance à 12h30.

Le Secrétaire de séance,

La Présidente,



Prosper MAMAN



Monique APREA

VENDREDI 10 MAI 2019

Visite guidée de l'Observatoire du Plateau de Calern Par Jean-Pierre Rivet, Astrophysicien responsable du site Vice-Président de notre section.

Le site d'observation du plateau de Calern a été inauguré en 1974 sous la dénomination "Centre d'Étude et de Recherches en Géodynamique et Astronomie" (CERGA).

Il a hébergé dans les années 70 à 90 des instruments précurseurs dans leur discipline, que ce soit notamment en télémétrie laser ou en interférométrie. L'activité du télescope de Schmidt avec l'imagerie grand champ de petits objets a également été très intense jusqu'au début des années 2000. Ce plateau calcaire semi-désertique de 20 km² de l'arrière-pays grassois bénéficie d'un nombre élevé de nuits claires

Depuis 1988 et la fusion du CERGA avec l'Observatoire de Nice donnant ainsi naissance à l'Observatoire de la Côte d'Azur, le plateau de Calern est un site d'observation de l'OCA. Aujourd'hui, la vie scientifique du plateau se poursuit avec des projets qui exploitent l'expérience acquise, et les liens particuliers entre astronomie et géophysique : Télémétrie laser, transfert de temps, géodésie spatiale - Mesure du diamètre solaire - Enseignement et recherche - Prévention des tsunamis.



*** R.E.C.T.I.F.I.C.A.T.I.F. ***

Transport en autocar facultatif – départ à 8h45' depuis le lycée des Eucalyptus (prendre l'Avenue Saint Augustin et tourner dans l'Avenue des Eucalyptus). Après être passé sous la voie de chemin de fer et la voie rapide, le parking fermé du lycée où nous laissons nos voitures se trouve un peu plus haut sur la droite. Possibilité également d'y venir en Bus.

Déjeuner à l'Auberge de Caussols avec Apéritif, Entrée, Plat, Dessert, Café et 1 Bouteille de vin pour 4 :

36,00€/pers TTC

50,00€/pers.TTC avec transport en Autocar et déjeuner



INSCRIPTION À LA VISITE DE L'OBSERVATOIRE DE CALERN

Adresse de retour: *Monique Apréa – Le Sylvana – 72, Bd Wilson – 06600 Antibes*

Cette Fiche doit nous parvenir au plus tard le jeudi 2 mai 2019

Nom - Prénom de la personne demandant cette inscription :

Si vous vous rendez en voiture au lycée des Eucalyptus pour garer sur le parking du lycée, veuillez compléter les renseignements suivants : Marque de votre véhicule :.....Modèle :.....n° d'immatriculation.....

Renseignement obligatoire : Tél. domicile :

Si possible : Tél. Portable : Adresse mel : :

***** Nombre total de personnes à inscrire, signataire compris :..... *****

Noms et prénoms de ces personnes (indispensable pour toute manifestation)

Joindre un chèque de règlement établi à l'ordre de « **AMOPA section des Alpes-Maritimes** »

Montant du chèque : **50,00€ X Nbre d'inscrits =**€ si autocar

36,00€/pers. si transport en voiture particulière

NB : Impossible de donner suite aux demandes d'annulation reçues à moins de 2 jours de cette excursion (aucun remboursement possible).

Date : SIGNATURE ,

EXCURSION À BORDIGHERA

SAMEDI 15 JUIN 2019, EN AUTOCAR



« Jolie station balnéaire » de la Riviera italienne, Bordighera est un lieu magique, pour celles et ceux qui savent regarder avec les yeux du cœur. Monnet et Garnier qui y construisent une église, furent des hôtes qui surent l'apprécier.

Du Musée Bicknell à la Fondation privée Pompeo Mariani, nous déambulerons dans ce lieu si cher à la Reine Marguerite de Savoie.

Mais avant la Culture, place d'abord à l'harmonie des fourchettes, pour le déjeuner dans le vieux Bordighera....Journée de surprise !...



Rassemblement à 9h30' devant le lycée Thierry Maulnier à Nice-la-Plaine, où nous laisserons nos voitures sur un parking fermé du lycée. Possibilité de s'y rendre en Bus.

Départ 9h45' – Retour au lieu de départ vers 18h.

Coût tout compris (déjeuner, entrée sur les sites, autocar) :60,00€/pers.



INSCRIPTION À LA VISITE DE BORDIGHERA

Adresse de retour: Monique Apréa – Le Sylvana – 72 , Bd Wilson – 06600 Antibes

Cette Fiche doit nous parvenir au plus tard le vendredi 7 juin 2019

Nom - Prénom de la personne demandant cette inscription :

Si vous vous rendez en voiture à Nice-la-Paine pour garer sur le parking du lycée Thierry Maulnier, veuillez compléter les renseignements suivants : Marque de votre véhicule :.....Modèle :.....n° d'immatriculation.....

Renseignement obligatoire : Tél. domicile :

Si possible : Tél. Portable :..... Adresse mel : :

*** Nombre total de personnes à inscrire, signataire compris :..... ***

Noms et prénoms de ces personnes (indispensable pour toute manifestation)

Joindre un chèque de règlement établi à l'ordre de « **AMOPA section des Alpes-Maritimes** »

Montant du chèque : 60,00€ X Nbre d'inscrits =€

NB : Impossible de donner suite aux demandes d'annulation reçues à moins de 2 jours de cette excursion (aucun remboursement possible).

Date : SIGNATURE ,

* De la Régence d'Alger à la conquête française *

Conférence par Albert Apréa

Jeudi 10 octobre 2019 à 10 h à la Maison du Combattant d'Antibes

Durant la Révolution française, deux négociants juifs, Bacri et Busnach⁹ arrivent à nouer une relation privilégiée avec le Dey d'Alger, devenant conseils financiers et bénéficiant de privilèges et monopoles commerciaux qui font leur fortune. Ils fournissent en blé les armées du Directoire vers 1795-1796, sans parvenir à s'en faire régler le prix, sauf de façon partielle sous la Restauration. Ce conflit commercial connaît de multiples rebondissements plus ou moins dramatiques et empoisonne les relations entre la France et la Régence pendant une trentaine d'années.

Finalement, le Dey Hussein, ne pouvant prélever sa part majoritaire sur le produit de la transaction non réglée, convoque le consul de France M. Deval pour intimer à la France de régler cette dette. C'est durant cette entrevue que survient l'affaire du « coup d'éventail » qui sera le prétexte pour Charles X et son gouvernement ultra-conservateur dirigé par le Prince de Polignac, de monter une gigantesque expédition punitive ayant pour but d'éradiquer le nid de pirate barbaresque d'Alger, détourner l'attention des français au bord de la révolte contre le Pouvoir et redorer son blason !...

Le conférencier dira d'abord ce qu'était la Régence d'Alger puis entrera dans les arcanes d'une préparation de l'opération destinée à éliminer cette Régence, regroupant 675 navires de guerre et de commerce, immense armada dont on ne trouve guère d'équivalent dans le passé (la Grande Armada de Philippe II d'Espagne comportait 130 navires)



Déjeuner à 12h30, au « Cercle Mixte de la Gendarmerie » d'Antibes dans une salle qui nous est exclusivement réservée

Prix : 23,00€ TTC (Apéritif, entrée, plat, dessert, café - Boissons comprises)



INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE « De la Régence d'Alger à la conquête française »

Adresse de retour: *Monique Apréa – Le Sylvana – 72, Bd Wilson – 06600 Antibes*

Cette Fiche doit nous parvenir au plus tard le mercredi 2 octobre 2019

Nom - Prénom de la personne demandant cette inscription :

Stationnement aux abords de la salle de conférence ou au parking de la plage (Plan envoyé aux inscrits)

Cochez la case souhaitée :

- Je n'assisterai qu'à la conférence
 J'assisterai à la conférence et participerai aussi au repas.

Renseignement obligatoire : Tél. domicile :

Si possible : Tél. Portable :

Adresse mel (indispensable pour obtenir le plan)

***** Nombre total de personnes à inscrire, signataire compris :..... *****

Noms et prénoms de ces personnes (indispensable pour toute manifestation)

Joindre un chèque de règlement établi à l'ordre de « **AMOPA section des Alpes-Maritimes** »

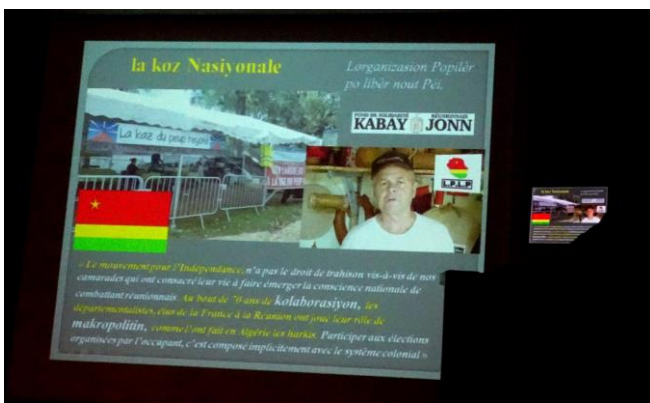
Montant du chèque : 23,00€ X Nbre d'inscrits =€

NB : Impossible de donner suite aux demandes d'annulation reçues à moins de 2 jours de cette manifestation (aucun remboursement possible).

Date : SIGNATURE ,

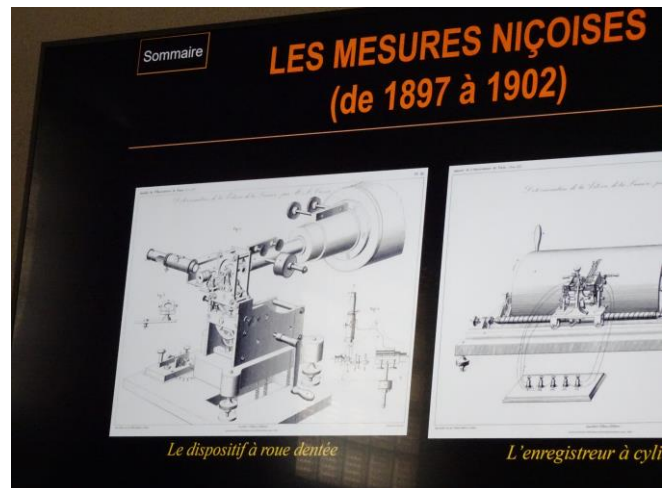
* NOS ACTIVITÉS *

Conférence « La Réunion » jeudi 7 février 2019 par Christian Lavaux



Exposition de sacs réalisés avec des capsules de canettes, par Clémentine Figheira, membre de notre section.

Conférence « Calcul de la Vitesse de la Lumière » par Jean-Pierre Rivet, mercredi 6 mars 2019





* Citations sur l'Amitié *

Nous souhaitons nous retrouver nombreux entre ami(e)s à l'occasion de nos manifestations, pour échanger et améliorer notre culture.

Voyons donc ce que philosophe et écrivains pensent de l'amitié.

- **Ne marche pas devant moi, je ne te suivrai peut-être pas. Ne marche pas derrière moi, je ne te guiderai peut-être pas. Marche à côté de moi et sois simplement mon ami.**

Albert Camus

- **L'on ne peut aller loin dans l'amitié si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns les autres les petits défauts.**

Jean de la Bruyère

- **L'amitié est un contrat par lequel nous nous engageons à rendre de petits services à quelqu'un afin qu'il nous en rende des grands.**

Charles de Montesquieu

- **Il est sage de verser sur les rouages de l'amitié l'huile de la politesse délicate.**

Colette

- **C'est assez facile d'être amical avec des amis. Mais créer une amitié avec celui qui se considère comme votre ennemi est la quintessence de la vraie religion.**

Gandhi

- **L'amour peut se passer d'estime, pas l'amitié.**

Arletty

- **L'amitié est familière et veut sourire et s'égayer ; elle va aux visages épanouis, aux cœurs ouverts et se refuse aux âmes sombres et repliées.**

Anatole France

- **L'amitié est dans la nature, Dieu en nous donnant la famille, l'épouse et les enfants, a prévu ce besoin de sympathie que l'homme a dans le fond de son cœur.**

Alexandre Dumas, fils

- **On ne saurait observer les lois d'une véritable amitié, quand on veut être l'ami de tout le monde.**

Stanislas Leszczynski, Roi de Pologne

À vous de choisir la définition qui vous convient le mieux.